

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité nature et prévention des nuisances  
Secrétariat de la Commission Départementale  
pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers  
Affaire suivie par : Mme Jeanne CAMPADIEU  
Tél. : 03 87 34 33 95 ou 06 71 53 75 78  
Mél. : ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr

Metz, le **20 JUIN 2022**

Monsieur le Maire,

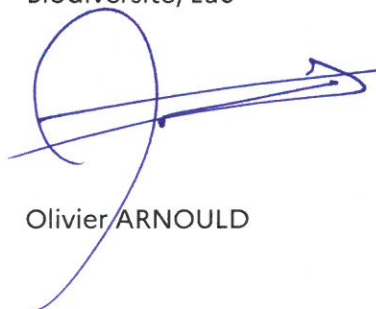
Dans le cadre de la révision du PLU de VOLSTROFF, vous avez saisi pour avis la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), par courriel reçu le 08/04/2022.

Lors de sa réunion du 14/06/2022 cette commission a examiné votre projet et a émis :

- un avis **FAVORABLE** sur les règles applicables aux extensions et annexes des bâtiments d'habitation existants en zone agricole ou naturelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet,  
Le Chef du Service Aménagement,  
Biodiversité, Eau



Olivier ARNOULD

Monsieur le maire de VOLSTROFF  
50 Rue Principale - 57940 VOLSTROFF  
[mairie.volstroff@wanadoo.fr](mailto:mairie.volstroff@wanadoo.fr)

COPIE: DDT – PU – Mme ETIENNE Claudette – [claudette.etienne@moselle.gouv.fr](mailto:claudette.etienne@moselle.gouv.fr)  
Préfecture de THIONVILLE - [sp-thionville@moselle.gouv.fr](mailto:sp-thionville@moselle.gouv.fr)